

CHARTRE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES DU PAYS BASQUE

Une Charte pour anticiper, planifier, organiser l'aménagement du territoire
et identifier les conditions de son développement équilibré

Février 2020

PROPOS LIMINAIRE

L'objectif majeur la Charte d'aménagement et de développement durables est d'exprimer les éléments saillants de notre projet pour le Pays Basque en pleine continuité avec le Projet communautaire de mars 2019.

Cette Charte n'est pas un document juridique, un "document cadre" de plus, s'ajoutant à ceux qui existent déjà. Son objet est politique : la Charte pose une première étape dans la construction du projet d'aménagement et de développement durables du Pays Basque. La Charte témoigne de l'absolue nécessité, pour assurer durabilité et équilibre au modèle de développement et d'aménagement du territoire, de croiser et de territorialiser les différentes politiques publiques communautaires, mais aussi communales : climat, développement économique, habitat, mobilité, agriculture, biodiversité, services et équipements, aménagement des centres bourgs et des centres villes... sont ainsi au centre de son propos.

Ce document a été élaboré à partir des débats politiques qui se sont déroulés au cours de l'année 2019 au sein de plusieurs instances :

- Conférences territoriales ;
- COPIL croisés climat énergie - mobilités - habitat ;
- Syndicat mixte du SCoT ;
- Conseil permanent élargi aux exécutifs des Syndicats mixtes du SCoT et des Mobilités.

Dans son contenu, la Charte s'appuie sur ces échanges et s'attache à préciser :

- 1- les caps stratégiques constitutifs de la vision d'aménagement d'échelle Pays Basque.
Ces caps portent ces valeurs communes qui transcendent nos différences mettent en lumière les conditions d'un aménagement intégré du territoire ;
- 2- les engagements territorialisés, "sur mesure", qui prennent appui sur la différenciation des "systèmes Pays Basque", afin que nos différences construisent un Pays Basque plus vivant, plus résilient et plus juste.

L'aménagement du territoire communautaire étant le sujet central de la Charte, son élaboration comme son contenu, se sont appuyés sur une approche "par la carte"⁽¹⁾, seule à même de prendre la mesure et de rendre compte de la richesse et de la diversité du Pays Basque.

(1) L'Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées ainsi que la coopérative ACADIE ont été les chevilles ouvrières des productions cartographiques. Dans un souci de synthèse orienté vers la territorialisation des enjeux, les cartes présentées dans ce document croisent souvent plusieurs indicateurs. Afin d'appréhender avec toujours plus de finesse la diversité et la richesse des situations au sein du Pays Basque, les travaux seront à poursuivre. En effet, certaines cartes relèvent plutôt du diagnostic, des thématiques restent à territorialiser et trop souvent le Pays Basque apparaît comme une île...

Une Charte pour anticiper, planifier, organiser l'aménagement du territoire et identifier les conditions de son développement équilibré

Le Projet communautaire

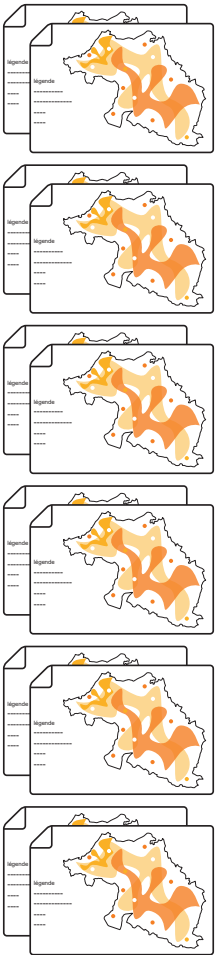
Le cahier des charges de la Charte

Deux grandes ambitions

- > Cohésion
- > Transitions

Six défis

- Le défi d'une meilleure maîtrise de l'attractivité et de l'accueil
- Le défi de l'innovation mise au service de la mutation des moteurs économiques
- Le défi d'un modèle d'aménagement plus vertueux
- Le défi de la préservation des biens communs, des paysages et des patrimoines
- Le défi de la réduction des inégalités sociales et territoriales
- Le défi des alliances territoriales et transfrontalières



+ Pilotage croisé Climat, Mobilité, Habitat
+ Contribution SCoT Pays Basque Seignanx

Intégration

Quand nos valeurs communes transcendent nos différences

L'expression d'une vision d'aménagement d'échelle Pays Basque

Les caps stratégiques

Un territoire multi-maillé pour une attractivité choisie de l'ensemble du Pays Basque

pages 4 à 9

Promouvoir de nouveaux équilibres

Organiser le maillage de nos polarités et l'accès aux services

Accompagner les réseaux de nos économies territoriales

Un projet de transition fondé sur des patrimoines et des modes de vie préservés mais aussi réinventés

pages 10 à 15

Répondre aux enjeux énergétiques et climatiques

Agir pour assurer la vitalité de nos cœurs de proximité

Transmettre nos ressources et nos patrimoines

Une culture des liens qui articule réponse aux besoins locaux et ouverture

pages 16 à 21

Réduire les inégalités et accompagner les plus fragiles

Faire de notre positionnement le levier des dialogues interterritoriaux

Mobiliser pour atteindre nos objectifs

Différenciation

Quand nos différences construisent un Pays Basque plus vivant, plus résilient, plus juste

La richesse d'une représentation des «systèmes Pays Basque» pour des engagements «sur mesure»

Les engagements territorialisés

pages 4-5

page 6-7

page 8-9

Des engagements différenciés sur la base de la territorialisation

page 10-11

page 12-13

page 14-15

Des engagements différenciés sur la base de la territorialisation

page 16-17

page 18-19

page 20-21

Des engagements différenciés sur la base de la territorialisation

Les cadres d'action

Quand nos stratégies et nos programmes d'actions aménagent le Pays Basque

Des actions existantes ou à prévoir pour assurer la mise en œuvre opérationnelle de la Charte :

- des projets opérationnels d'aménagement ou d'équipement en lien avec les politiques publiques communautaires ;
- des projets structurants issus des pôles territoriaux ;
- la mise en place de dispositifs dédiés aux polarités centralisées...

Les grands documents cadres stratégiques d'ores et déjà articulés :

plan climat air énergie territorial (PCAET), plan de déplacements urbains (PDU), programme local de l'habitat (PLH)

Les réflexions stratégiques en cours et à venir ayant des impacts forts en matière d'aménagement du territoire :

schémas stratégiques des équipements sportifs et culturels communautaires, déclinaisons de la stratégie économique, schémas liés au petit et grand cycles de l'eau, stratégie de coopération transfrontalière...

Le SCoT, le projet de PNR et les PLUinfracommunautaires :

Les démarches intégratrices de demain impliquant des approches coordonnées et transversales des politiques publiques.

Un territoire multi-maillé pour une attractivité choisie de l'ensemble du Pays Basque

Promouvoir de nouveaux équilibres

Les caps stratégiques

Les grands constats

- Une attractivité résidentielle et économique qui, pour irriguer une partie significative du Pays Basque, laisse toutefois des territoires sur le côté (Soule, vallées de montagne). Un ensemble bas-navarrais complexe dans le cadre d'une analyse commune par commune, mais témoignant d'une attractivité à conforter. Des indicateurs de fragilité sur les communes littorales.
- Une projection (méthode INSEE) qui estime la populations à 353 000 habitants à l'horizon 2038, avec un tassement progressif de l'attractivité.
- Un scénario « au fil de l'eau » qui pourrait conduire :
 - à une dévitalisation des communes de la façade littorale comme des communes de montagne et de Soule (concurrences liées notamment au tourisme, dévitalisation des espaces ruraux éloignés ou difficiles d'accès) ;
 - une concentration de l'économie conduisant à un étalement urbain non contrôlé dans les espaces situés à moins d'une heure du littoral.

Les Caps stratégiques

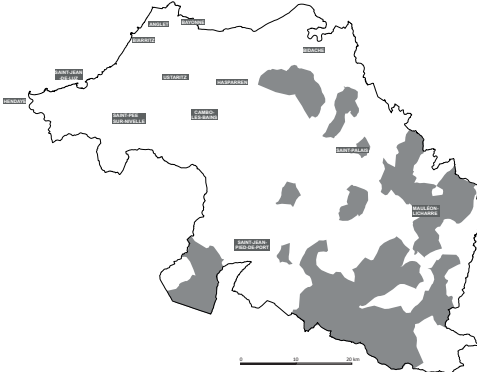
- ➔ **Opter pour un scénario contre-tendanciel afin d'accompagner une autre répartition, quantitative et qualitative, de l'attractivité résidentielle et économique :**
 1. une production de logements contenue et adaptée aux revenus des ménages sur le secteur tendu de l'espace littoral et rétro-littoral et une production augmentée de logements en Pays Basque intérieur, s'appuyant notamment sur la remobilisation du parc existant ;
 2. un développement de l'attractivité économique sur l'ensemble du territoire, passant notamment par l'accompagnement à l'installation et au développement des entreprises.
- ➔ **Accompagner l'intégration des nouveaux habitants comme des nouveaux projets, dans un souci de cohésion sociale et territoriale.**

Des exemples d'outils mobilisés ou mobilisables

- Programme local de l'habitat (PLH), qui pose les premiers jalons de ce scénario, dont la mise en œuvre s'inscrit dans le temps long et implique un aménagement intégré de l'ensemble du territoire communautaire et des politiques publiques adaptées en matière de logement, d'économie, de services à la population dont les services de mobilité et de loisirs...
- Schéma de cohérence territoriale (SCoT) / Plans locaux d'urbanisme (PLU) nfracommunautaires

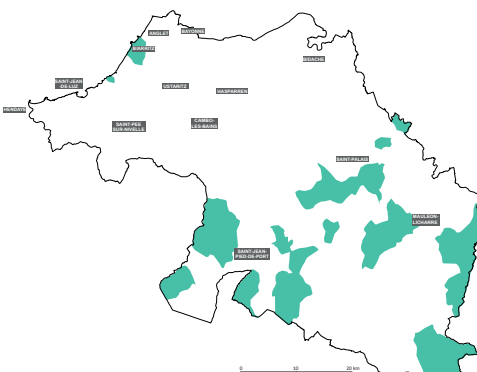
Les espaces en repli

Décroissance de la population et de l'emploi

 **Agir pour lutter contre la dévitalisation des vallées de montagne**

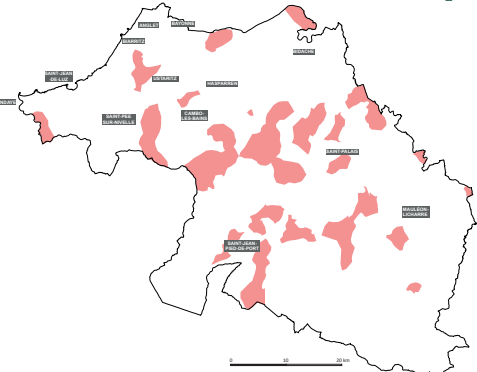
La panne résidentielle

Décroissance de la population et croissance de l'emploi

 **Renouveler l'offre résidentielle (logements, services...)**

Le développement résidentiel

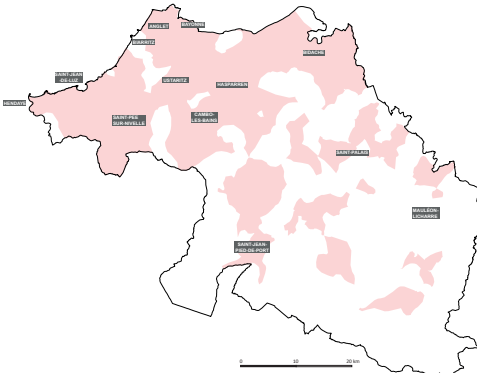
Croissance de la population et décroissance de l'emploi

 **Fixer des emplois au sein de tous les bassins d'emplois**

Les cartes sont réalisées à l'échelle des communes, toutefois en matière d'emploi, il est plus pertinent d'appréhender l'engagement à l'échelle du bassin d'emploi

La pleine Croissance

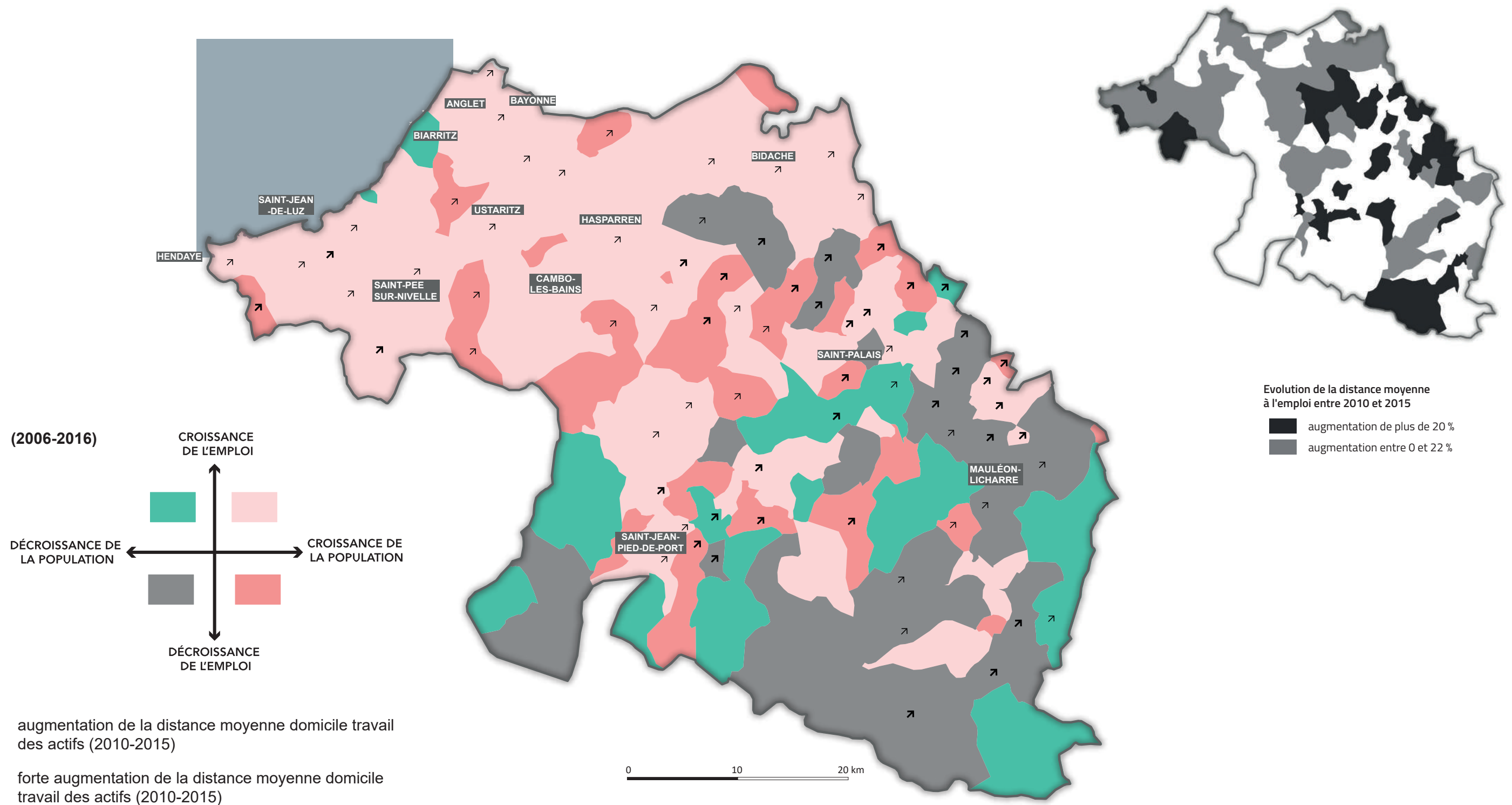
Croissance de la population et de l'emploi

 **Réguler les dynamiques des espaces littoraux et rétro-littoraux**

Un territoire multi-maillé pour une attractivité choisie de l'ensemble du Pays Basque

Promouvoir de nouveaux équilibres

Les engagements territorialisés



Un territoire multi-maillé pour une attractivité choisie de l'ensemble du Pays Basque

Organiser le maillage de nos polarités et l'accès aux services

Les caps stratégiques

Les grands constats

- Un réseau de villes et de bourgs bénéficiant d'un niveau d'équipements et de services qui apporte des réponses aux besoins quotidiens.
- L'identification de plusieurs bassins de vie au sein du territoire communautaire. De fortes interdépendances qui s'intensifient sur le littoral et le rétro-littoral avec la réduction des inter-distances.
- Toutefois, une organisation pérenne de la réponse aux besoins du quotidien fragilisée par le retrait des services, notamment publics, en milieu rural et montagnard et par les difficultés d'adaptation des offres de services dans les espaces connaissant des évolutions démographiques notables (espaces périurbains).

Les Caps stratégiques

- ➔ **Renforcer l'offre de services dans les villes et les bourgs structurants du territoire et organiser leurs maillages, afin de permettre à chacun de disposer d'un bouquet d'offre de services et d'équipements satisfaisant pour répondre aux besoins quotidiens, à l'échelle de son bassin de vie local.**
- ➔ **Porter une attention spécifique aux espaces centraux des villes et bourgs polarisants afin d'y faire converger des politiques d'habitat, de commerce, de mobilité, de services, d'espaces publics...**
- ➔ **Développer les synergies et mettre en réseau les villes et bourgs structurants, notamment en matière de grands équipements (culture, sport, santé, commerce, formation...) à l'échelle des bassins de vie comme du Pays Basque.**
- ➔ **Des démarches au long court à mettre en relation avec les politiques de revitalisation dédiées à ces communes en s'attachant tout particulièrement à l'accompagnement prioritaire des villes et bourgs structurants les plus fragiles.**

Des exemples d'outils mobilisés ou mobilisables

- Conjugaisons des politiques publiques communales et communautaires
- Schémas en matière d'équipements culturels et sportifs
- Equipements fonctionnant avec des antennes territorialisées
- Dispositifs d'accompagnement dédiés aux villes et aux bourgs polarisants (opération de revitalisation de territoire, petites villes d'avenir, revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes...)
- SCoT / PLU infracommunautaires

Conforter les villes et les bourgs structurants du maillage territorial



Villes et bourgs de premier niveau



Villes et bourgs de niveau intermédiaire



Bourgs dont le fonctionnement en réseau appelle des analyses plus fines et des réflexions stratégiques spécifiques

Mailler le territoire avec des offres collectives accessibles financièrement et physiquement à tous et plus sobres énergétiquement

Maillage mis en service en 2019



Réseau Txik Txak : Car Express



Réseau SNCF

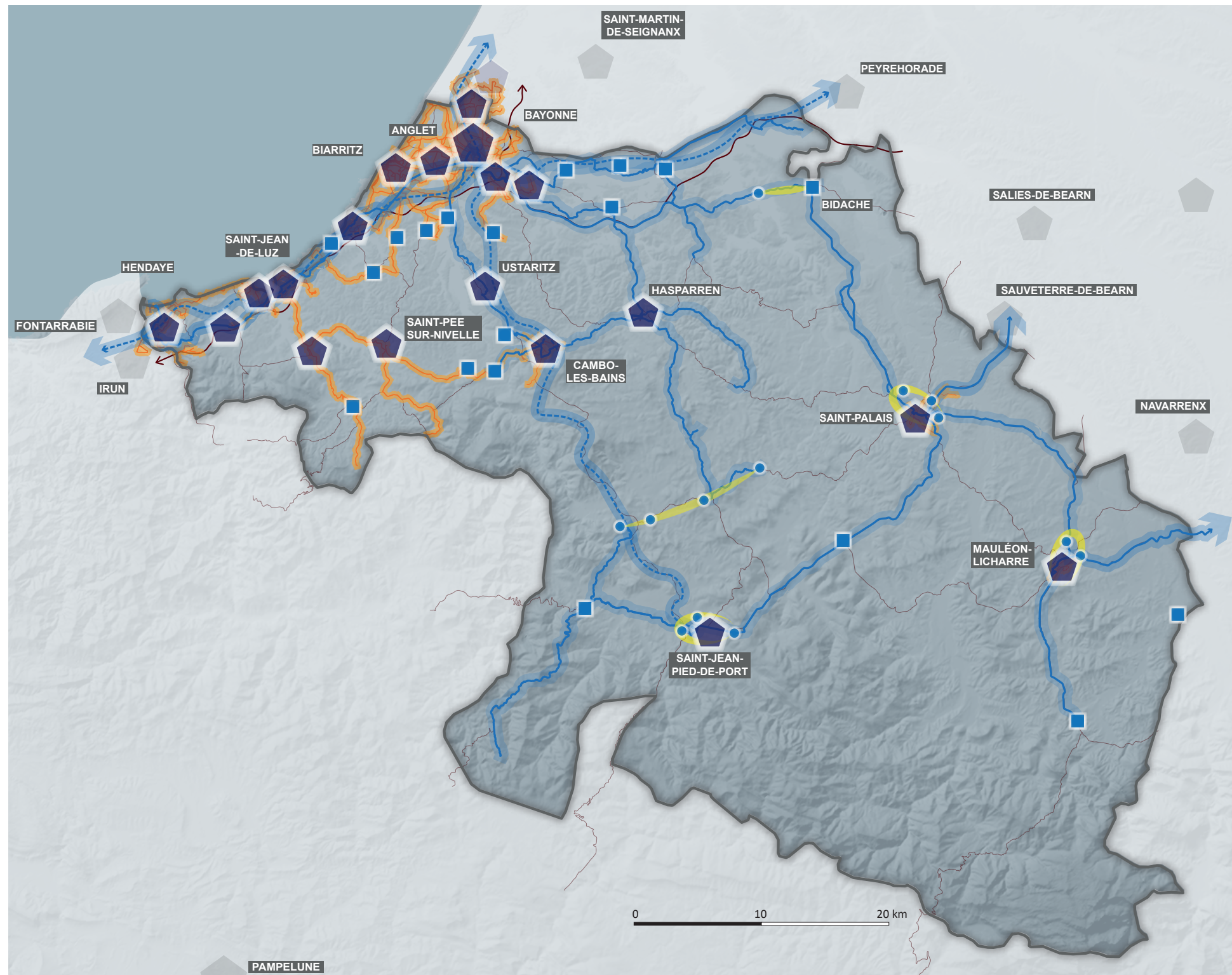


Réseaux urbains Txik Txak : Trambus, Hegobus, Chronobus, Proxibus

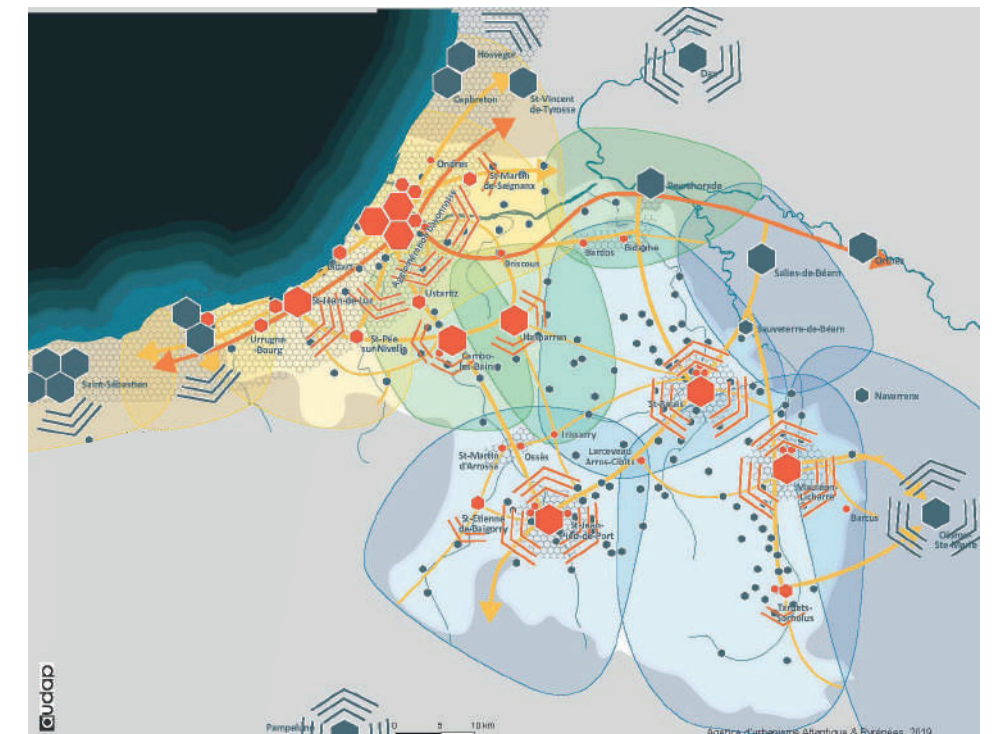
Un territoire multi-maillé pour une attractivité choisie de l'ensemble du Pays Basque

Organiser le maillage de nos polarités et l'accès aux services

Les engagements territorialisés



Le réseau de vi(II)es défini par le Syndicat mixte du SCOT



- Les bourgs
- Les bourgs structurants
- Les petites villes
- Les villes structurantes
- Les effets de rayonnement des villes et certains bourgs
- La mise en réseau des villes et bourgs
- Le réseau routier principal
- Espaces de vie du littoral
- Espaces de vie intermédiaires
- Espaces de vie de l'intérieur

Un territoire multi-maillé pour une attractivité choisie de l'ensemble du Pays Basque

Accompagner les réseaux de nos économies territoriales

Les caps stratégiques

Les grands constats

- Deux piliers économiques - agriculture/agroalimentaire et tourisme/loisirs - très arrimés à la diversité et à la qualité des terroirs et du territoire et qui participent fortement à son rayonnement comme à la qualité de vie des habitants.
- Un Pays Basque préservant mieux qu'ailleurs la part de ses emplois productifs (1/3 des emplois), grâce à des entreprises d'excellence fortement ancrées localement. Mais, de réelles concurrence, notamment en matière d'accès au foncier.
- Une terre d'initiatives et d'entrepreneurs en dynamique qui exprime des besoins d'accueil économique, notamment pour l'économie dite présentielle (économie métropolitaine qualifiée d'ordinaire : BTP, transport, entretien/réparation, mais aussi commerce, artisanat, santé/bien-être, etc.)
- Des enjeux d'innovations pour les process productifs comme pour répondre aux enjeux énergétiques ou aux aspirations et besoins des salariés.

Les Caps stratégiques

- **Créer un réseau territorial de lieux d'activités de qualité - technopoles, centre d'appuis, incubateurs, zones économiques - en agissant sur plusieurs leviers :**
 1. en portant une attention particulière au maintien et au développement du tissu économique inséré dans les villes et les bourgs ;
 2. en privilégiant la création de zones et d'espaces d'activités dédiés tout particulièrement aux activités productives et contribuant à l'aménagement durable du territoire ;
 3. en recherchant des complémentarités entre les zones d'activités, qui prenne en compte les besoins de nos différentes filières stratégiques mais aussi les besoins d'agrandissement des entreprises existantes afin d'accompagner leurs parcours "éco-résidentiels".
- **Accompagner les réseaux économiques par des maillages s'appuyant sur l'aménagement numérique du territoire et sur les politiques de mobilité (dessertes routières, circulations des marchandises comme des salariés).**

Des exemples d'outils mobilisés ou mobilisables

- Stratégie économique et feuilles de route par grandes filières
- Plan de déplacement urbain (PDU), politique d'équipement numérique
- Politique d'aménagement de zones d'activités économiques
- SCoT / PLU infracommunautaires

Economie productive emblématique

Garantir la place de l'économie productive particulièrement dans ses ancrages urbains et ruraux

Economie métropolitaine ordinaire

Concilier viabilité économique et sobriété foncière

Economie touristique et de loisirs

Diffuser des pratiques touristiques et de loisirs durables sur l'ensemble du territoire

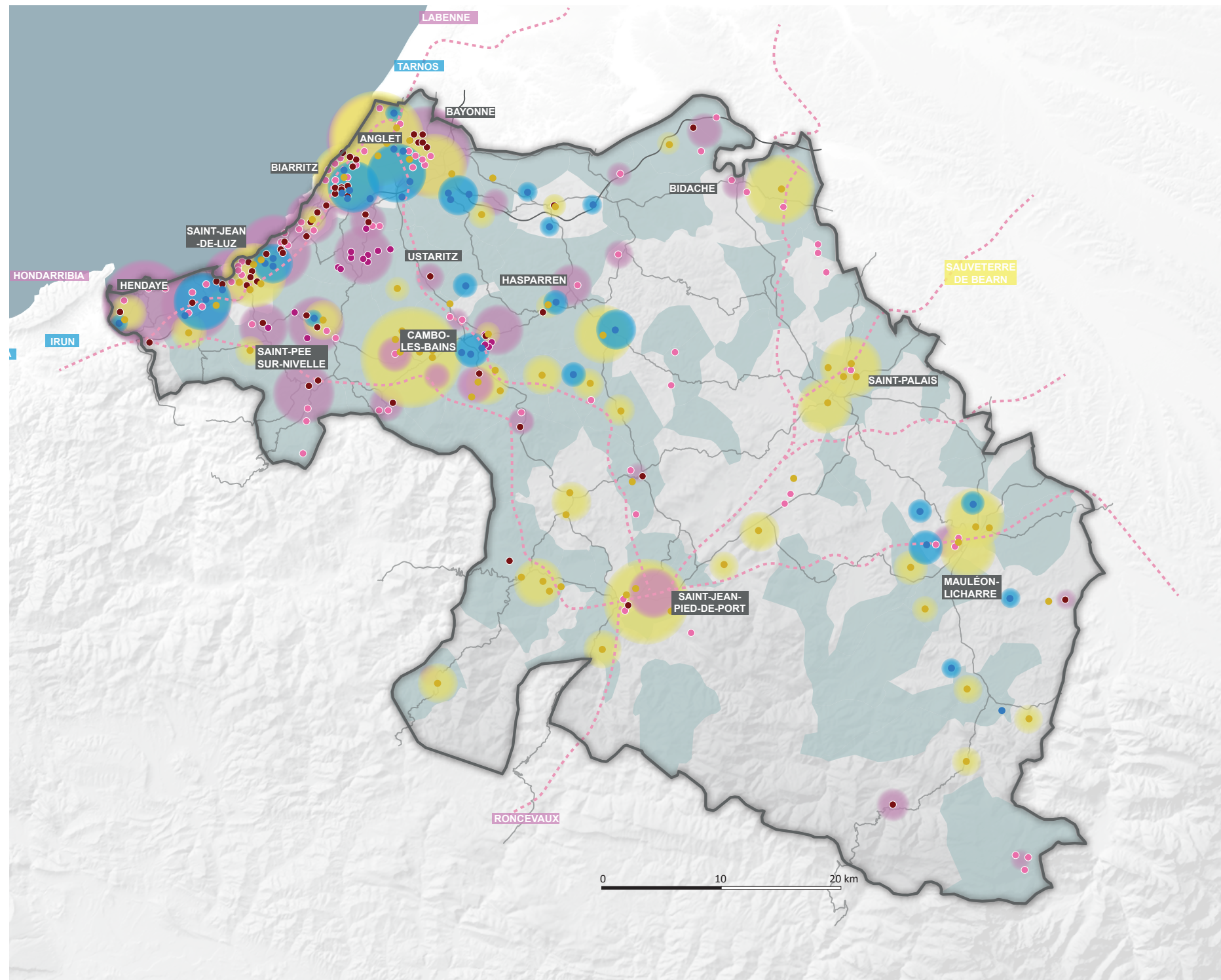
Economie agricole

De la terre à l'assiette : renforcer les liens entre les producteurs et tous les consommateurs

Un territoire multi-maillé pour une attractivité choisie de l'ensemble du Pays Basque

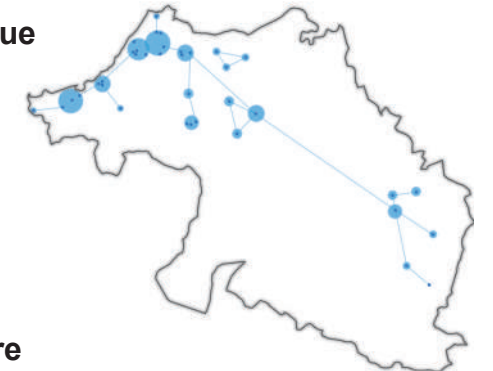
Accompagner les réseaux de nos économies territoriales

Les engagements territorialisés



Economie productive emblématique

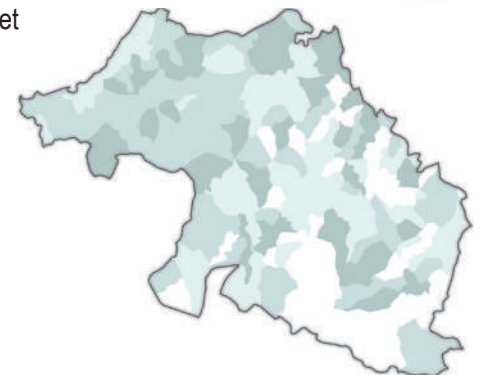
- Entreprises de l'aéronautique, glisse, fabrication (mobilier, textiles...)
- Nombre d'emplois



Economie métropolitaine ordinaire

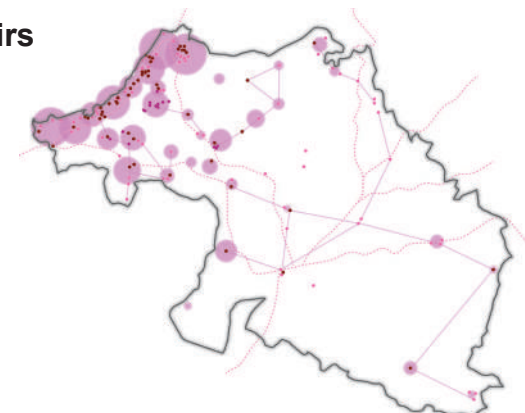
Part des emplois dans le BTP, les transports et l'entretien/réparation

- Moins de 10%
- Entre 10 et 20%
- Entre 20 et 230%
- Plus de 30%



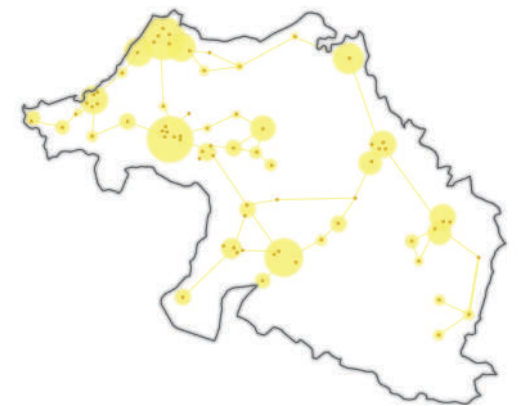
Economie touristique et de loisirs

- Restaurants repertoriés, Michelin
- Thermalisme, SPA,
- Musées & sites patrimoniaux
- Chemin de Compostelle
- Nombre de nuitées



Economie agricole

- Coopératives agricoles, abattoir, conserveries, etc.
- Nombre d'emplois



Un projet de transition fondé sur des patrimoines et des modes de vie préservés mais aussi réinventés

Répondre aux enjeux énergétiques et climatiques

Les caps stratégiques

Les grands constats

- Des enjeux énergétiques essentiellement portés par les secteurs de l'habitat, des mobilités, de l'agriculture, dans un contexte de mix-énergétique largement dominé par les énergies fossiles.
- Un territoire déjà engagé dans la réduction de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers grâce à une évolution des formes urbaines dans les espaces littoraux et rétro-littoraux.
- Des impacts importants liés aux projections du changement climatique : hausse des températures et augmentation des vagues de chaleur, diminution du nombre de jours de gel, augmentation de la variabilité et de l'intensité des précipitations, évolution des régimes hydriques, élévation du niveau de la mer, assèchement des sols de plus en plus marqués, augmentation des mouvements de terrain et accentuation des phénomènes de retrait et gonflement des argiles ;
- Impacts qui entraînent des vulnérabilités pour les populations, les activités économiques, les ressources naturelles.

Les Caps stratégiques

- **Aménager le territoire pour accompagner l'engagement en faveur d'un Pays Basque bas carbone à l'horizon 2050, en s'appuyant notamment sur :**
1. **le choix de la sobriété - énergétique, foncière, des ressources... - pour l'ensemble des projets, de leur conception à leur réalisation, sans omettre la sensibilisation aux comportements éco-citoyens ;**
 2. **la réhabilitation volontariste des bâtiments existants, et notamment du parc de logements ;**
 3. **le maillage des polarités et des proximités au bénéfice des mobilités actives et de la réduction des distances parcourues ;**
 4. **la production d'énergies renouvelables.**
- **La prise en compte des enjeux de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques publiques d'aménagement.**

Des exemples d'outils mobilisés ou mobilisables

- Plan climat énergie territorial (PCAET)
- Politique en faveur des énergies renouvelables
- Politiques de mobilité, d'assainissement, de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, politique agricole, politiques de valorisation des déchets
- SCoT / PLU infracommunautaires

Mobiliser au mieux la diversité des ressources locales au service de la production d'une énergie renouvelable

Localisation des potentiels de production d'EnR

- Potential bois énergie
- Potential méthanisation
- Potential énergie houlomotrice
- Potential hydroélectrique
- Potential éolien
- Potential solaire toiture

Principaux sites de production d'EnR

- Usine de méthanisation
- Usine hydroélectrique
- Réseau de chaleur ou grande chaudière bois
- Production > 50 GWh
- Production entre 10 et 50 GWh
- Production entre 5 et 10 GWh
- Production moins de 5 GWh

Intégrer les impacts du changement climatique, notamment aux politiques publiques d'eau et d'aménagement

Pour cet engagement, l'approche territorialisée reste à compléter dans le cadre d'approches transversales afin de préciser le degré d'exposition des populations, des activités et des ressources naturelles aux aléas identifiés dans la carte des vulnérabilités

Conserver les capacités de stockage naturel du carbone

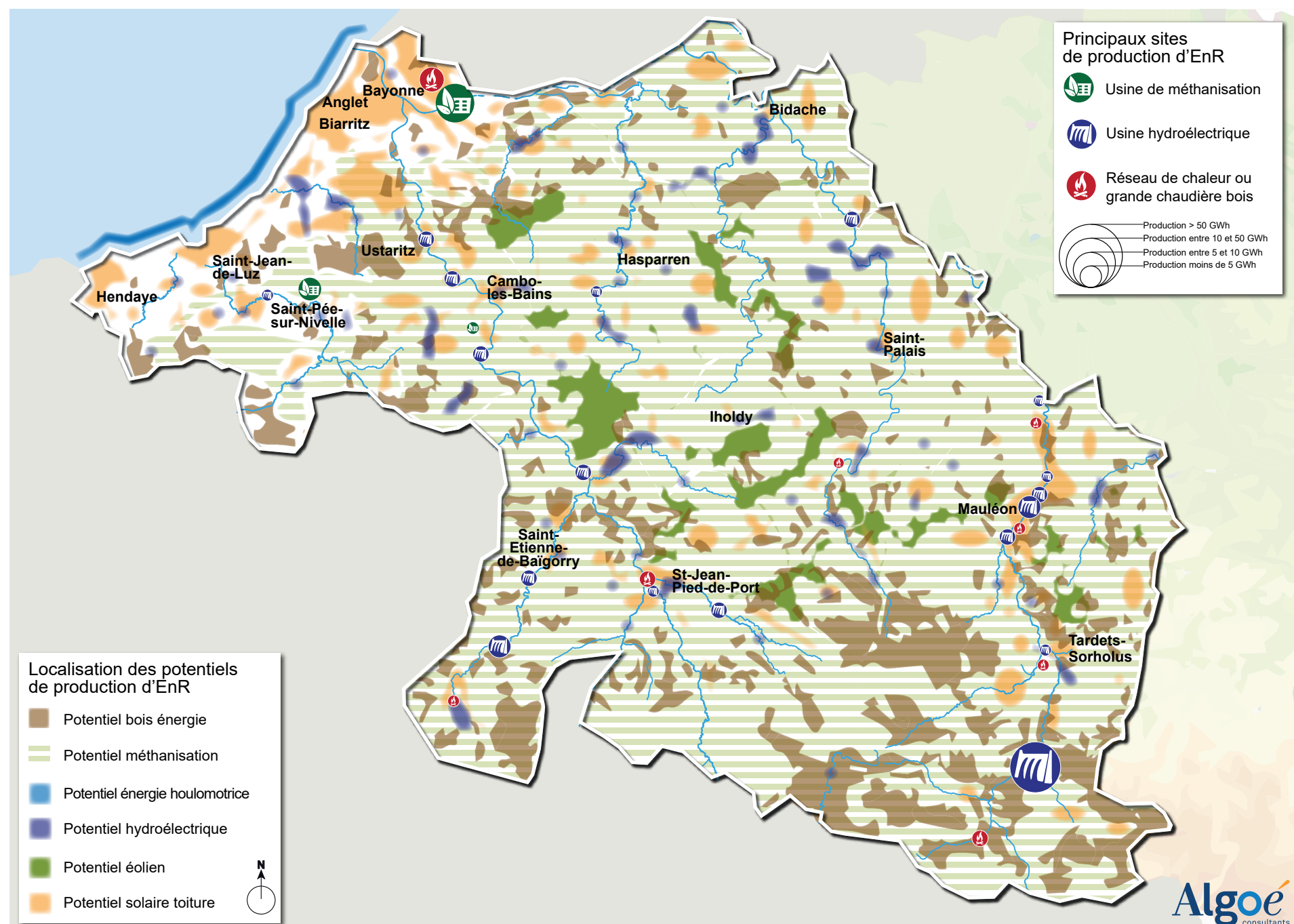
Pour cet engagement, l'approche territorialisée reste à compléter dans le cadre du Plan climat et d'analyses à conduire quant à la réduction de l'artificialisation des sols ? mais aussi des usages des sols naturels, agricoles et forestiers

Un projet de transition fondé sur des patrimoines et des modes de vie préservés mais aussi réinventés

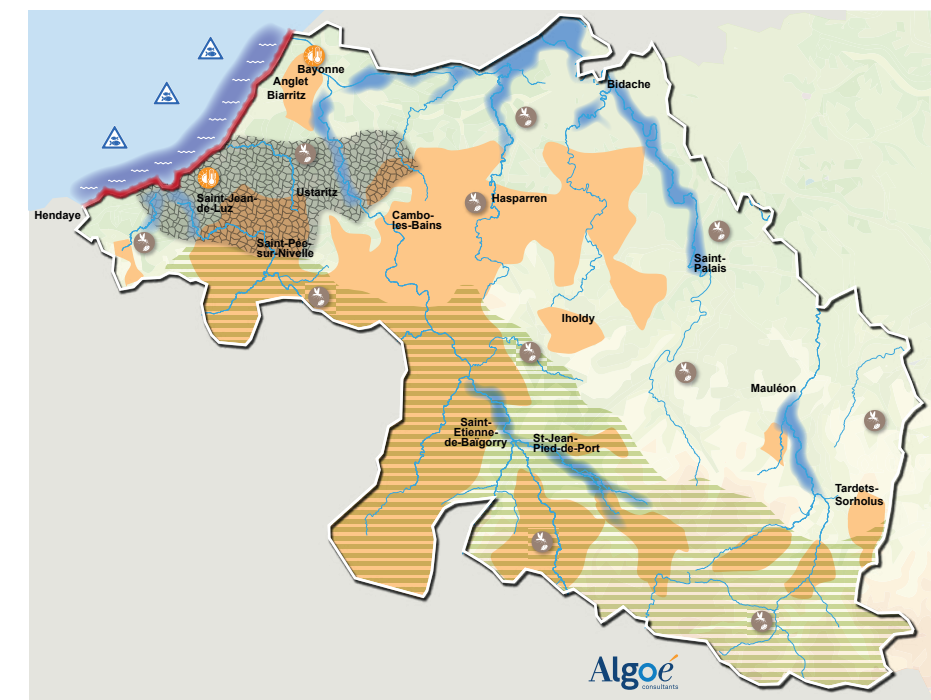
Répondre aux enjeux énergétique et climatiques

Les engagements territorialisés

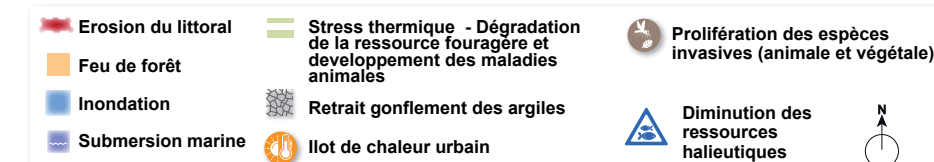
Etat des lieux et potentiels d'énergie renouvelable en Pays Basque



Vulnérabilités du Pays Basque aux effets du changement climatique



Principaux aléas du Pays Basque



Vulnérabilités

- Des populations aux vagues de chaleur, à la disponibilité de la ressource en eau, à la dégradation de la qualité de l'air, aux risques sanitaires liés aux espèces invasives, à l'intensité des catastrophes naturelles, etc.
- Des activités économiques (agriculture, pêche, tourisme, industrie) à la hausse des températures, à la disponibilité de la ressource en eau, à l'érosion du littoral, à la modification des aires de répartition des espèces, etc.
- Des ressources naturelles et de la biodiversité à l'évolution des régimes hydriques et l'augmentation des épisodes de sécheresse, à l'augmentation des feux de forêts, à la dégradation des habitats naturels, à la prolifération des espèces invasives, etc.

Un projet de transition fondé sur des patrimoines et des modes de vie préservés mais aussi réinventés

Agir pour la vitalité de nos coeurs de proximité

Les caps stratégiques

Les grands constats

- Une grande diversité de formes urbaines : villes fortifiées, cités balnéaires, bastides, bourgs, églises isolées... Des paysages ruraux dominés par la dispersion des « extalde » (fermes environnées de leurs terres). Des usages agricoles étagés en fonction de l'altitude. L'ensemble constituant des héritages à prendre en compte pour imaginer l'avenir.
- Des modes de vie de plus en plus uniformisés (étapes de la vie, pratiques de consommation, etc.), mais des pratiques spatiales et sociales qui demeurent diversifiées : place des soutiens familiaux dans l'organisation de la vie quotidienne, distances parcourues pour accéder aux commerces, aux équipements et services...
- De nombreuses communes qui présentent des fonctions de centralité (équipements, services...) très réduites, mais une volonté fortement exprimée de conforter toutes les proximités en dégageant des capacités de développement pour l'ensemble des communes du territoire.
- Une remobilisation du parc existant, notamment en Pays Basque intérieur, impliquant la mobilisation de tous les acteurs. Un territoire, presque exempt de friches, où les tensions foncières et le rejet de la densification contraignent la faisabilité du renouvellement urbain.

Les Caps stratégiques

- **Ouvrir un débat public sur les conditions du (ré)enchantement de la vie quotidienne dans les coeurs de proximité : centres bourgs et des centres villes.**
- **Faire des mobilités actives les guides des politiques d'aménagement des proximités.**
- **Réinvestir les coeurs de proximité et limiter la diffusion résidentielle au sein des espaces agricoles.**
- **Renforcer la connaissance des patrimoines et accompagner la remobilisation et la réhabilitation des constructions existantes.**

Des exemples d'outils mobilisés ou mobilisables

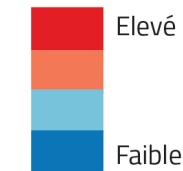
- Conjugaisons des politiques publiques communales et communautaires
- PLH, PDU, PCAET
- SCoT / PLU infracommunautaires

Consolider tous nos coeurs de proximité en s'adaptant à la diversité des situations



Accompagner le renforcement de la diversité fonctionnelle des polarités rétro-littorales

Indice de diversité fonctionnelle



Cet indice de diversité fonctionnelle vise à définir les usages des proximités, en établissant un gradient « d'usage » de chaque commune du Pays basque en journée et traduire ainsi les situations de concentration d'activités (emplois, de lieux de formations, etc). Le calcul de l'indice se base ainsi sur un ratio établi entre la population totale et la population « présente en journée », calculée à partir du nombre d'emplois au lieu de travail et du nombre d'étudiants.

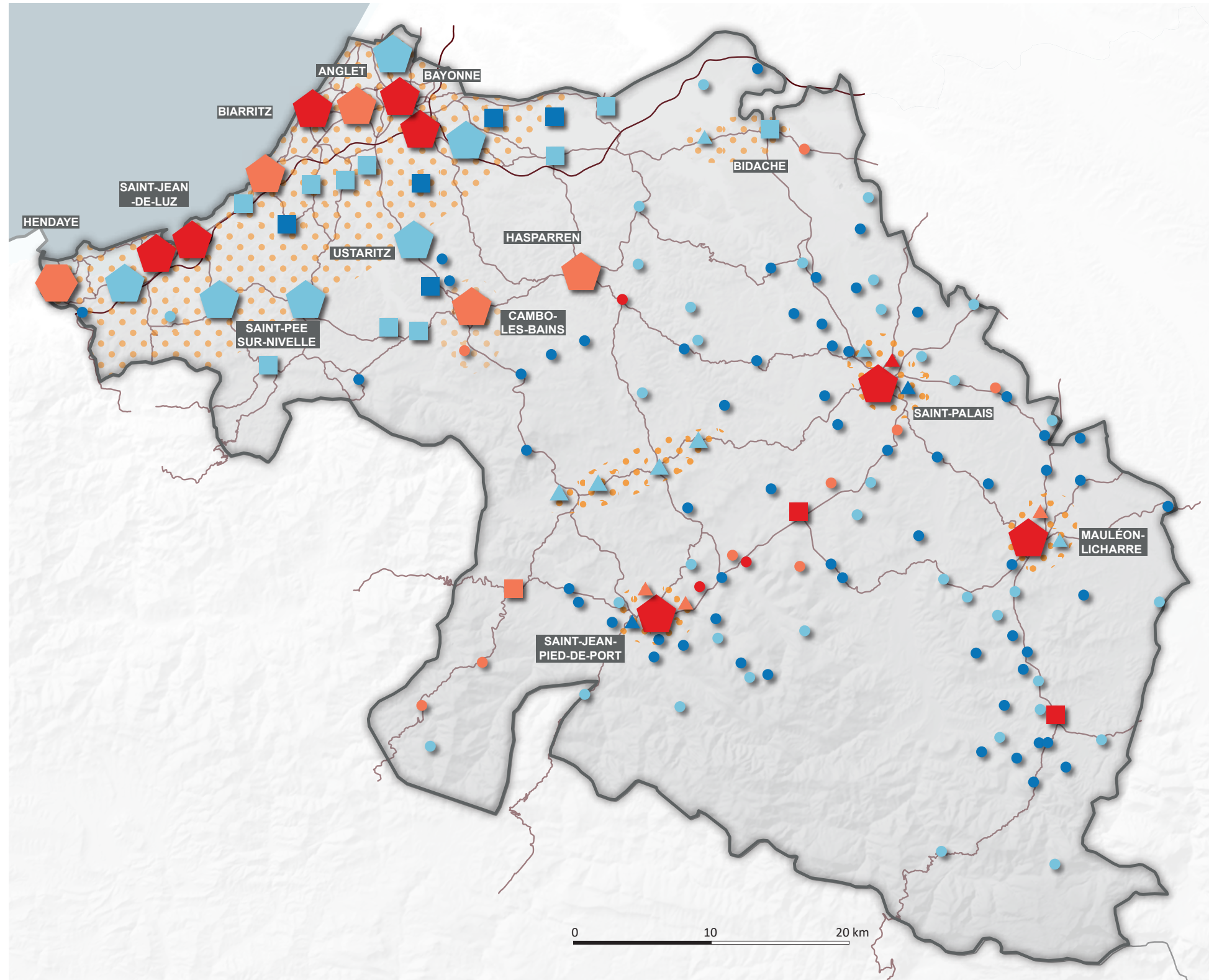
Favoriser et accompagner les synergies au sein des réseaux de centralités



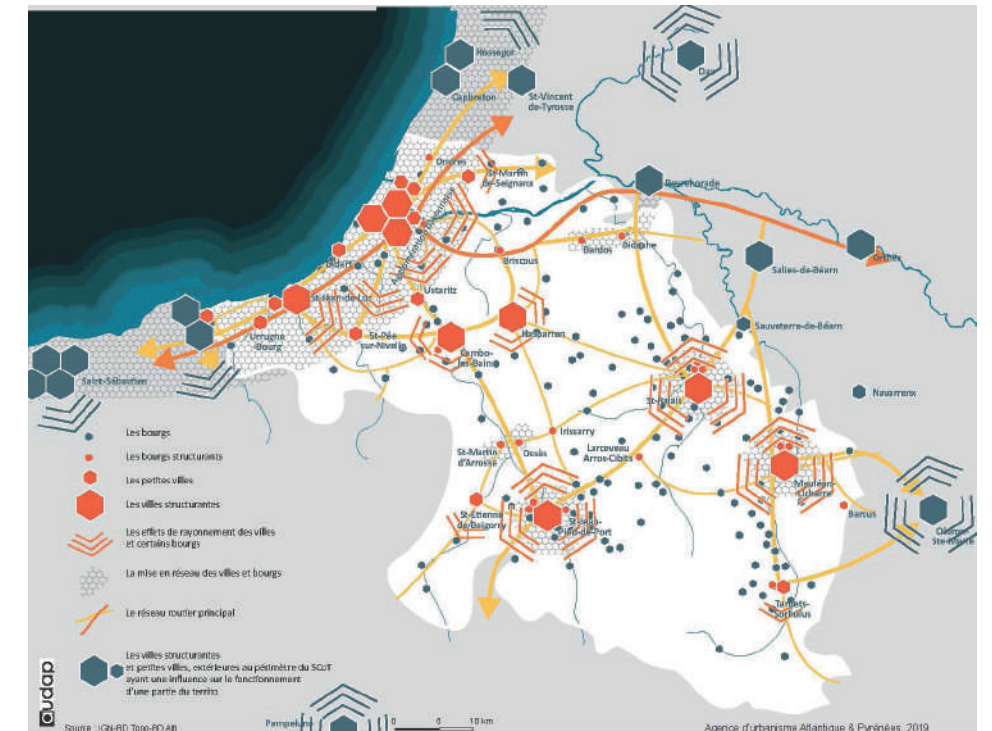
Un projet de transition fondé sur des patrimoines et des modes de vie préservés mais aussi réinventés

Agir pour assurer la vitalité de nos coeurs de proximité

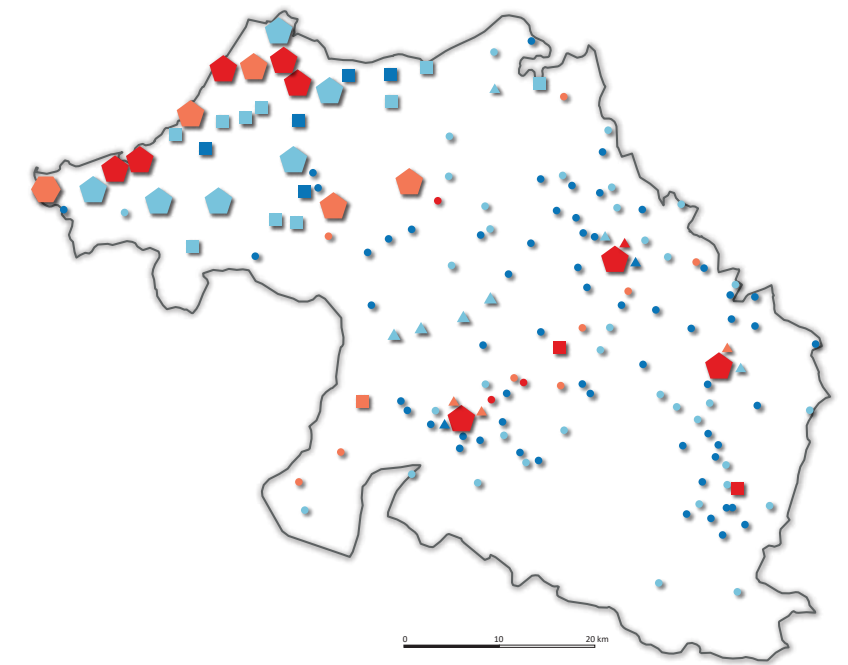
Les engagements territorialisés



Le réseau de vi(II)es défini par le Syndicat mixte du SCoT



Intensité et répartition territoriale des centralités



Un projet de transition fondé sur des patrimoines et des modes de vie préservés mais aussi réinventés

Transmettre nos ressources et nos patrimoines

Les caps stratégiques

Les grands constats

- Une grande diversité de richesses en Pays Basque, en raison de son positionnement géographique et historique au carrefour du littoral et de la montagne : biodiversité et paysages des milieux littoraux, montagnards, collinaires, diversité et qualité des patrimoines architecturaux, urbains, paysagers... Mais, une connaissance de ces patrimoines qui reste lacunaire et mérite d'être mieux partagée.
- Le rôle central de l'agriculture et des agriculteurs dans ce constat : qualité des productions, gestion des paysages, apports à la biodiversité locale, puits carbone, etc.
- Des enjeux très forts dans le domaine de la préservation et de la gestion économe de la ressource en eau potable, de l'optimisation et de la qualité des systèmes de traitement des eaux usées, de la gestion du grand cycle de l'eau des sources à l'océan, de la pluie au sous-sol...
- Un contexte d'attractivité qui exerce de fortes pressions sur l'ensemble des ressources.

Les Caps stratégiques

- ➔ **Préserver qualité de vie et patrimoines qui conjuguent nature et culture :**
 1. des patrimoines naturels et culturels à mieux connaître et à faire reconnaître au niveau local comme régional ;
 2. des ressources et des patrimoines fragiles et remarquables à préserver sur l'ensemble du territoire communautaire.
- ➔ **Optimiser les réseaux urbains existants (transports, eau, assainissement, collecte des déchets...) par la maîtrise de l'étalement urbain.**
- ➔ **Renforcer l'articulation entre les politiques d'urbanisme et les politiques liées à l'eau et à la préservation de la biodiversité.**

Des exemples d'outils mobilisés ou mobilisables

- Projet de Parc naturel régional (PNR)
- Schémas liés au petit et au grand cycles de l'eau
- Politiques publiques en faveur de la biodiversité, politique agricole...
- SCoT / PLU infracommunautaires

Territoires sous pressions à forts enjeux patrimoniaux



> Des secteurs de pression forte sur les ressources territoriales et les espaces agricoles (artificialisation, pénétrations dans les milieux, pollution de l'eau...) bénéficiant de mesures importantes de protection et valorisation

Poursuivre, accompagner et adapter les politiques de protection des paysages et des milieux fragiles

Autres territoires sous pressions



> Des secteurs cumulant les pressions anthropiques bénéficiant de protections environnementales et paysagères modérées / une patrimonialisation discrète

Définir et protéger les corridors principaux écologiques, restaurer l'état des cours d'eau

Territoires des vallées de la montagne basque



> Secteurs riches en biodiversité, bénéficiant de protections environnementales et patrimoniales connaissant une pression anthropique limitée

Assurer, notamment grâce à l'agriculture de montagne, le maintien de la qualité paysagère et écologique de ces espaces, développer des activités compatibles avec la protection de la ressource

Territoires à mieux connaître



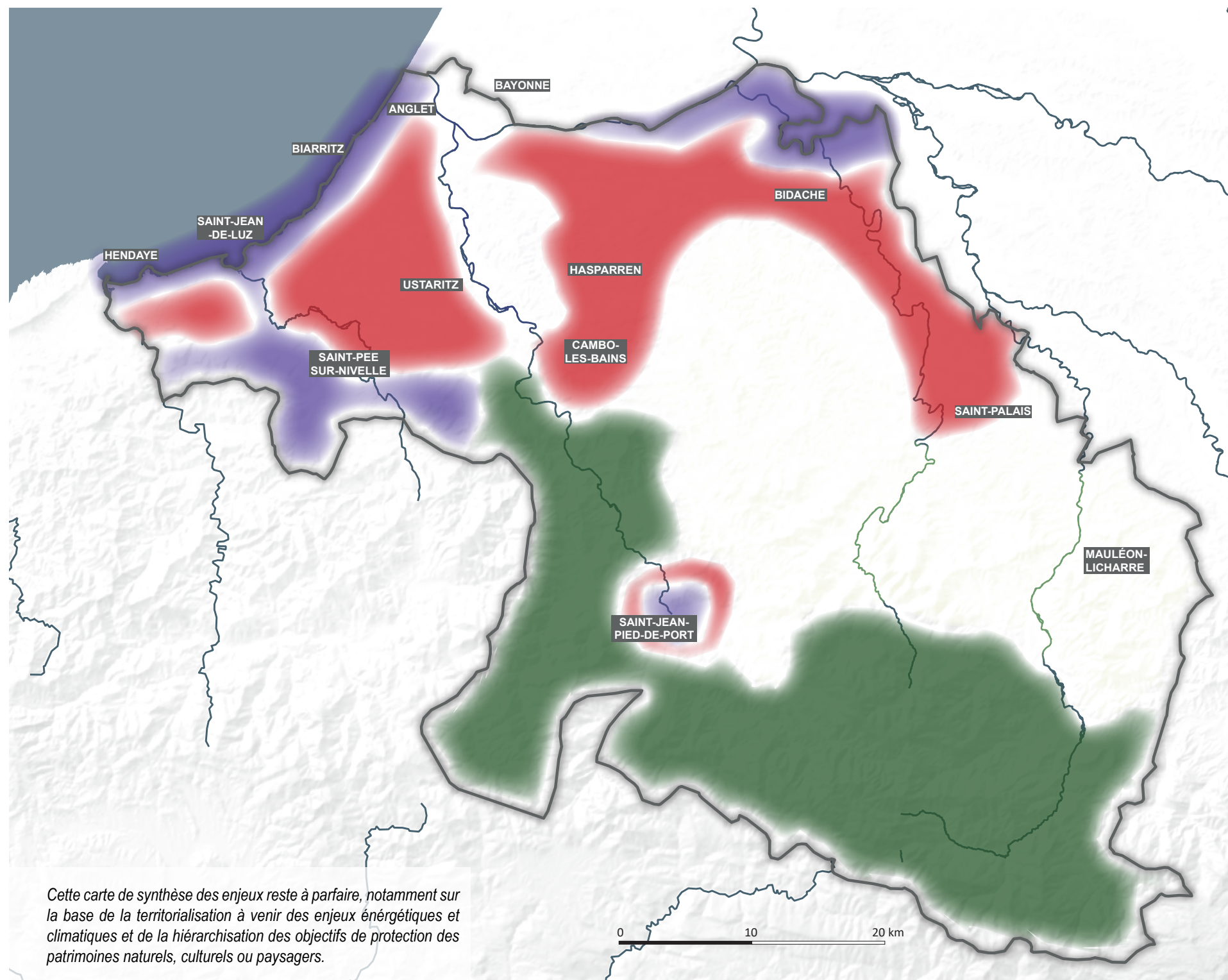
> Des secteurs où la pression anthropique reste modérée, une protection des milieux fragiles concentrée sur les abords des rivières

Protéger les ressources par une identification et une valorisation des qualités écologiques et patrimoniales de ces espaces

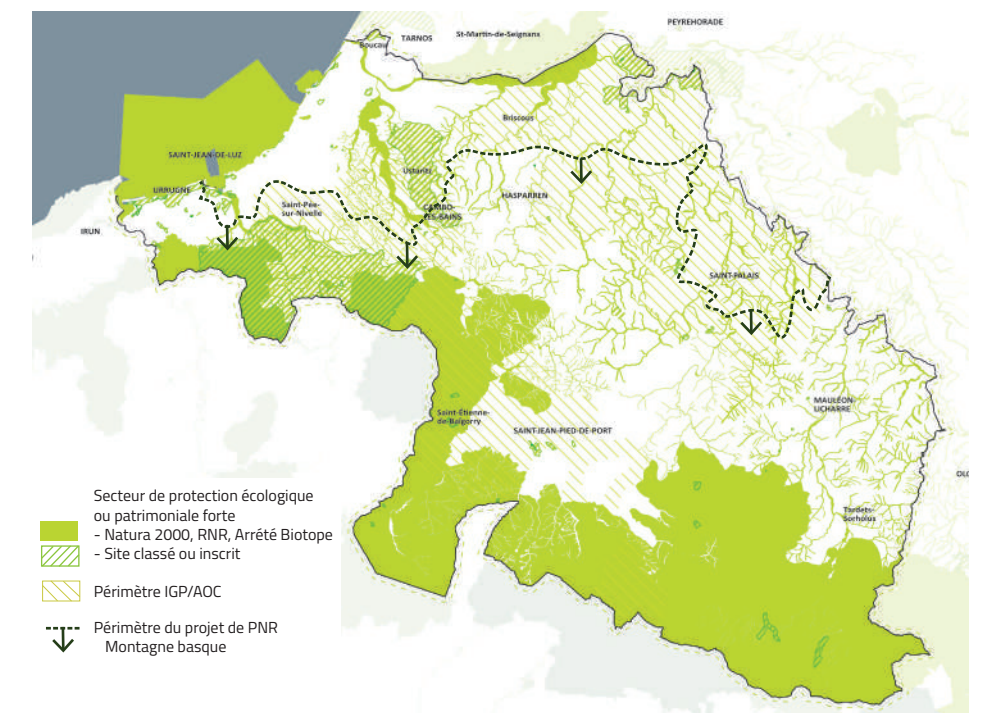
Un projet de transition fondé sur des patrimoines et des modes de vie préservés mais aussi réinventés

Transmettre nos ressources et nos patrimoines

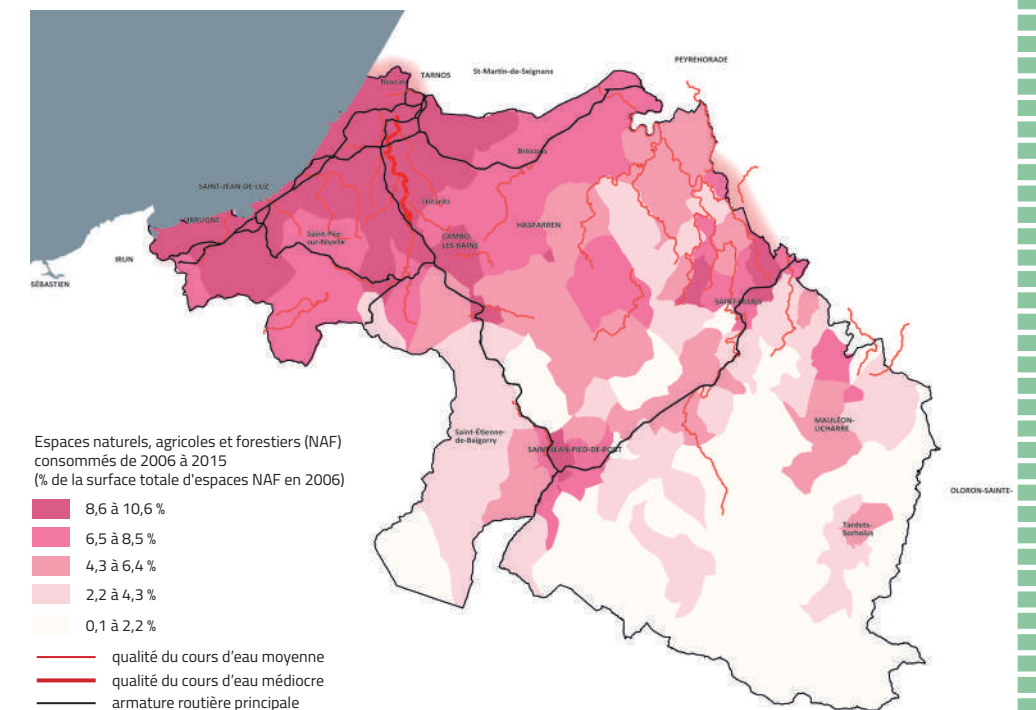
Les engagements territorialisés



Secteurs protégés et patrimonialisés



Secteurs sous pression



Une culture des liens qui articule réponse aux besoins locaux et ouverture

Réduire les inégalités et accompagner les plus fragiles

Les caps stratégiques

Les grands constats

- Des indicateurs de précarité qui se situent en dessous des niveaux départementaux, régionaux et nationaux.
- Toutefois, des contextes d'attractivité porteurs de nombreux effets pervers : difficultés sérieuses d'accès au logement entraînant des reports sur des territoires de plus en plus éloignés, développement des emplois précaires et saisonniers, augmentation des mobilités subies et allongement de la durée des déplacements... Et des contextes de déprises également fragilisés : faibles revenus agricoles, retrait des services publics, faible renouvellement générationnel entraînant un vieillissement de la population, dépendance à l'automobile...
- Des cumuls de difficultés qui touchent tout particulièrement les populations fragiles : jeunes ménages, familles monoparentales, personnes âgées...
- Une mobilisation du mode associatif particulièrement remarquable.

Les Caps stratégiques

- ➔ **Mettre l'habitant et l'utilisateur au cœur des politiques d'aménagement et mobilisant le monde associatif qui contribue à développer le lien social.**
- ➔ **Promouvoir des approches territorialisées de dialogue social ou de réduction des inégalités de parcours (ce qui ne signifie pas leur systématisation), afin d'aller au plus près des besoins et de la mobilisation des acteurs.**
- ➔ **Développer un programme d'actions volontariste en faveur du logement pour répondre aux besoins locaux : production sociale et amélioration du parc existant.**

Des exemples d'outils mobilisés ou mobilisables

- Politiques sociales
- Politiques en faveur de l'emploi
- PLH
- SCoT / PLU infracommunautaires

Indice de précarité : les gens

- > Part de non-diplômés dans la population
- > Part de foyers fiscaux non-imposables (2016)
- > Part de familles monoparentales (2016)

Privilégiant une entrée par les publics, cet indicateur décrit des situations territoriales de fragilité des individus par rapport au reste de la société. L'indice de précarité se caractérise par un isolement des individus du marché du travail, amplifié par la non-qualification des actifs et parfois par des difficultés rencontrées par les ménages. Cette précarité touche en premier lieu les individus sortis du système scolaire sans-diplômes. Cette position se traduit par une situation de pauvreté des ménages.

 **Participer à la réduction des écarts sociaux en accompagnant les publics les plus fragiles**

Indice de dépendance : les territoires de flux de transfert sociaux

- > Nombre d'emplois pour 100 actifs (2016)
- > Dotations de péréquation communale dans la D.G.F. des communes par habitants (2019)
- > Part des retraités dans la population (2016)

Approche par les flux, la dépendance concerne des territoires qui produisent peu de richesses mais bénéficient de revenus pendulaires, de transferts de ressources et de minimas sociaux. Ces territoires sont donc dépendants d'autres territoires producteurs d'emplois et de flux financiers individuels (retraites et pensions). Les communes sont également dépendantes des flux financiers de la redistribution via des fonds spécifiques de « solidarité » dans les dotations de l'État.

 **Activer les dépenses sociales au service du développement local**

Indice de risque : les territoires sous pression, trajectoires bloquées

- > Prix moyen du m²
- > Taux de non-emploi des femmes (2016)
- > Variation du taux de chômage des jeunes 2010-2015

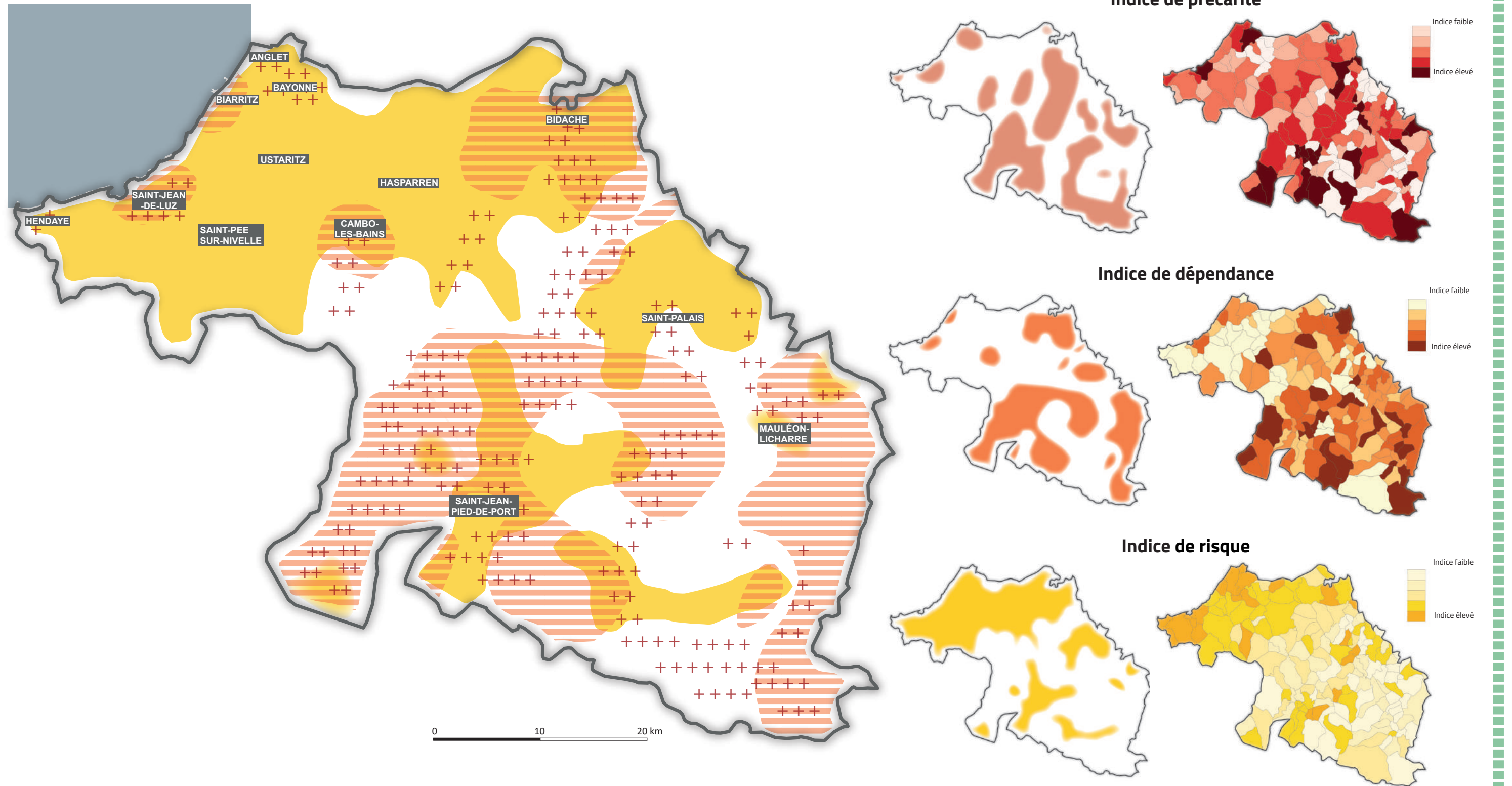
Volontairement plus prospectif, cet indice permet d'identifier les territoires soumis à diverses pressions, en partie liées au rythme rapide de développement des dernières décennies ainsi qu'aux mutations de l'économie basque et de son marché de l'emploi. La première pression est celle d'un accès au logement qui se complexifie, en lien avec un prix du foncier élevé. Cette situation de risque se traduit également par les difficultés d'accès à l'emploi pour certains publics, comme pour les conjoints dans les ménages bi-actifs ou encore pour les jeunes actifs.

 **Contribuer à la sécurisation des parcours sociaux**

Un projet de transition fondé sur des patrimoines et des modes de vie préservés mais aussi réinventés

Réduire les inégalités et accompagner les plus fragiles

Les engagements territorialisés



Une culture des liens qui articule réponse aux besoins locaux et ouverture

Faire de notre positionnement le levier des dialogues interterritoriaux

Les caps stratégiques

Les grands constats

- Un Pays Basque réuni autour de valeurs et d'une culture communes, une identité forte qui est un atout.
- Un territoire situé au cœur d'un axe européen, sur une frontière partagée avec l'un des principaux partenaires de la France, dans un contexte où les modes de vie contemporains comme les acteurs économiques ignorent de plus en plus les frontières.
- Des premiers voisins avec lesquels se sont tissés des liens forts : partage des espaces montagnards, aménagements concertés entre France et Espagne, entre Pays Basque et Sud des Landes, etc.
- Des complémentarités internes qui sont encore à optimiser et révéler, à l'exemple de l'agriculture et du projet alimentaire de territoire.

Les Caps stratégiques

- ➔ **Coopérer pour mieux agir en proximité avec les premiers voisins, mais également pour conforter le rayonnement du territoire, aux échelles supra-locales.**
- ➔ **Accroître la coordination des politiques publiques d'aménagement, notamment aux échelles transfrontalières, afin de :**
 1. **faciliter la vie quotidienne des habitants comme des entreprises en limitant les « effets frontières » et en développant la mutualisation, notamment sur les thèmes de la mobilité, des réseaux urbains, des équipements et des services ;**
 2. **développer des actions en faveur de la transition écologique et de la bonne gestion des ressources ;**
 3. **définir des projets partagés pour des espaces particulièrement sensibles : montagne basque, littoral, bassins versants ;**
 4. **souligner l'excellence et conforter le rayonnement territorial transfrontalier en s'appuyant notamment sur les atouts communs en matière de savoir-faire, de patrimoines ou de niveau d'équipements...**

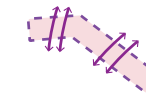
Des exemples d'outils mobilisés ou mobilisables

- La mise en oeuvre de la Stratégie dédiée à la coopération transfrontalière 2020-2030
- Tous les formats de coopération transfrontalière, toutes les politiques publiques communautaires pouvant être des supports de coopération et de dialogue
- SCoT / PLU infracommunautaires

Inscrire le Pays Basque au sein des espaces de projets de dimension européenne et notamment dans son espace transfrontalier



Atlantique et maritime
INTERREG Espace Atlantique



Pyrénéens et transfrontalier
INTERREG POCTEFA

Créer des espaces de dialogue en inter-relations avec les voisins et les espaces métropolitains

-  un dialogue interterritorial avec les premiers voisins (Landes, Béarn)
-  des espaces de projets locaux (SCoT, Syndicat des mobilités)
- un territoire en réseaux, en relation et sous influence de métropoles
-  > régionales
-  > nationales

Défendre un Pays Basque intégré, qui s'appuie sur la complémentarité de ses espaces de vie...



... de dimension supra locale Bayonne / Pau / Pampelune



... de dimension locale, intra/hors territoire



l'aéroport de Biarritz, la formation supérieure, des outils au service des habitants et du rayonnement du territoire

S'engager pour un rayonnement de l'ensemble du territoire

-  Élevé
-  Moyen
-  Faible

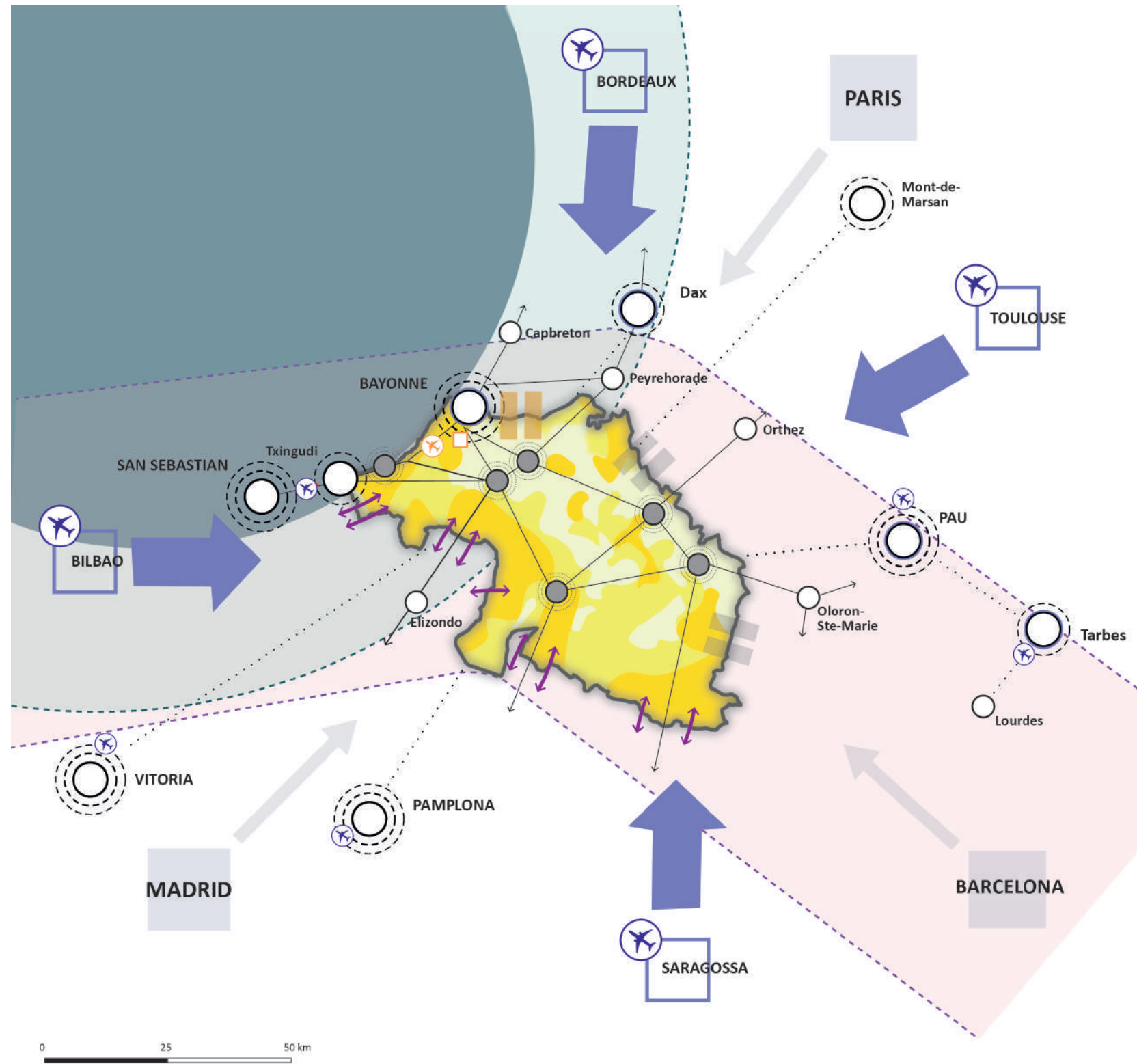
L'indice d'ouverture du territoire est calculé ici sur la base de trois indices :

- > le taux de notoriété de la commune à partir des recherches web sur Google trends
- > la part d'arrivées d'habitants hors région en 2013
- > un indice touristique calculé à partir de la capacité d'hébergement communale rapportée à la population totale.

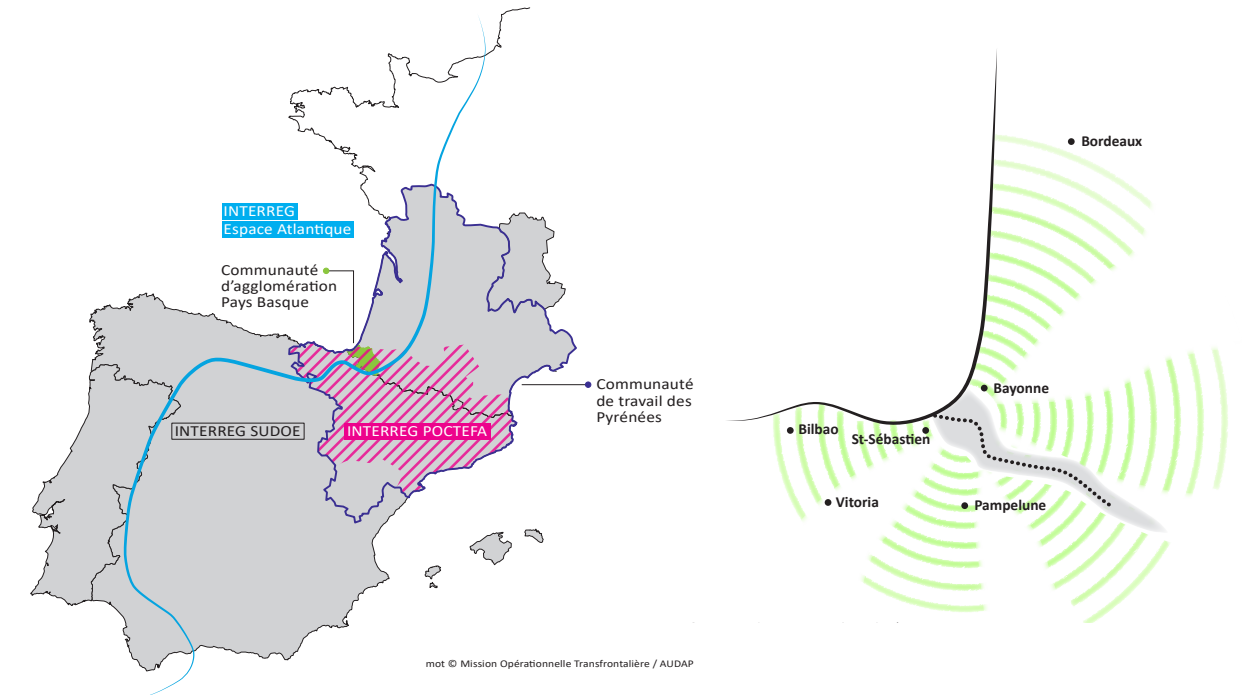
Un projet de transition fondé sur des patrimoines et des modes de vie préservés mais aussi réinventés

Faire de notre positionnement le levier des dialogues interterritoriaux

Les engagements territorialisés



Echelles de coopération : macro-régionale et euro-régionale



Indice d'ouverture

L'indice d'ouverture vise à approcher la géographie de « l'ouverture au monde » de l'ensemble des territoires du Pays Basque, et ce aux différentes échelles. Celle-ci est caractérisée ici selon trois registres.

- > Le premier relève de la notoriété générale du territoire - définie selon le nombre d'occurrences sur Google - et qui peut être liée à l'histoire du territoire, à sa « valeur » touristique, à l'existence de grands événements, etc.
- > Le second registre mesure l'inscription du territoire dans des dynamiques résidentielles élargies et plus particulièrement dans sa capacité à capter des flux de populations extérieures.
- > Enfin, le dernier registre décrit les capacités d'accueil touristique du territoire (limitées ici à l'entrée « hébergements touristiques »).

Une culture des liens qui articule réponse aux besoins locaux et ouverture

Mobiliser pour atteindre nos objectifs

Les caps stratégiques

Les grands constats

- Une Charte qui révèle l'étendue des enjeux d'articulation et de convergence des politiques publiques au service de l'aménagement durable du territoire.
- Une stratégie d'aménagement à construire avec les forces vives du territoire, en s'appuyant notamment sur la qualité d'innovation sociale du Pays Basque, qui foisonne d'initiatives associatives et citoyennes.

Les Caps stratégiques

- Une stratégie d'aménagement du territoire qui s'inscrit dans le temps et implique :
 1. une gouvernance adaptée pour le suivi de la Charte d'aménagement, du Projet de Parc naturel régional (PNR), de l'élaboration du SCoT et des PLUinfra ;
 2. et qui s'articule avec les démarches de coopération de la Communauté, notamment dans le cadre de la Stratégie transfrontalière ;
 3. la mise en place d'approches transversales territorialisées : littoral, montagne, vallées...
- Mobiliser le bloc local mais aussi faire converger les partenaires institutionnels (Etat, Conseil régional, Conseil départemental, Chambres consulaires, etc.).
- Placer l'humain au centre de l'aménagement du territoire et penser ensemble les transformations à l'œuvre.
 1. Développer les démarches citoyennes, mobilisation des usagers, travail avec les acteurs associatifs, économiques, etc. contribuant à la mise en récits d'un territoire qui se projette dans l'avenir en s'appuyant sur ses héritages et son identité.
 2. Mettre en place d'un cadre partagé de la concertation permettant de préciser les ambitions, moyens et attendus de ces démarches.
 3. Mobiliser des banques de données : données quantitatives, expériences réussies, données qualitatives, etc.

Communauté
D'AGGLOMERATION
PAYS BASQUE
EUSKAL
HIRIGUNE
Elkargoa

DE
TOUTES
NOS
FORCES !
GURE INDAR GUZIEZ !